



**Direction régionale  
de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
Service Régional de l'Alimentation**

**AGREMENT POUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES  
A USAGE PROFESSIONNEL**

**Références réglementaires :**

- articles L.254-1, L.254-2, R.254-1 et suivants du Code Rural et de la Pêche Maritime.

L'organisme : EURODIS

domicilié : RUE DES PEUPLIERS

61600 LA FERTE MACE

est agréé sous le numéro : **BN01036**

pour effectuer son activité de distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel,

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance prévues par l'article L254-2 du code rural de la pêche maritime (Cf verso de ce document) sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des sites rattachés à l'organisme agréé où s'exerce l'activité certifiée :

Raison Sociale	Adresse	CP - Ville
EURODIS	RUE DES PEUPLIERS	61600 LA FERTE MACE
EURODIS	BRAUDIERES	72260 NOUANS

Fait à Caen, le

**17 JUIL. 2019**

Pour la Directrice Régionale  
et par délégation  
L'adjointe au Chef de Service Régional de  
L'Alimentation

Anne-Christine PAPIN